Enghien les bains, le 2 mars 2020

A l'attention des parents d'élèves de 3ème

Epreuve d'Education à la Sécurité Routière
ASSR2 2020

Dans le cadre de l'éducation à la Sécurité Routière, les élèves de 3ème passeront les épreuves obligatoires de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) niveau 2 le :

Vendredi 20 mars 2020
De 10h05 à 11h00

Pour se préparer à l'épreuve, les élèves ont la possibilité de s'exercer à domicile à l'aide de la plateforme en ligne qui propose l'ensemble des questions corrigées et commentées : http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/ (accessible sur ordinateurs et tablettes reliées à Internet) et sur le site internet de l'établissement.

La correction, commentée, sera effectuée avec les élèves à l'aide des grilles de réponses en marge des épreuves. Cette correction doit être appréhendée comme outil de remédiation, notamment pour les élèves qui passeront l'épreuve de rattrapage.

L'épreuve de rattrapage est prévue le vendredi 27 mars 2020 de 10h05 à 11h00.

Pour rappel, l'ASSR2 est obligatoire pour l'inscription au permis de conduire (permis deux roues et permis voiture) : les attestations délivrées par l'établissement sont donc à conserver précieusement.

LIVIA GARSAULT
Directrice du Collège